



---

## Hybridation phrastique et métissage culturel dans *La Vie et demie et Les Sept Solitudes de Lorsa Lopez* de Sony Labou Tansi

### Phrastic hybridization and cultural crossbreeding in *La Vie et demie et Les Sept Solitudes de Lorsa Lopez* by Sony Labou Tansi

N'golo Koné SIONGO

Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

[siongokone@gmail.com](mailto:siongokone@gmail.com)

Reçu: 12/08/2023, Accepté:16/08/2023, Publié: 20/10/ 2023

---

#### Résumé

La présente réflexion porte sur les structures internes des mots et phrases dans *La Vie et Demie et Les Sept Solitudes de Lorsa Lopez* de Sony Labou Tansi. Si la formation des mots et des phrases suit le modèle du français standard, le lexique et le discours sont hybrides car les éléments lexicaux et discursifs associés à ceux du français sont empruntés à diverses langues occidentales et locales. Les phénomènes de contacts, d'interférences linguistiques ont formé des structures hétérogènes qui créent un dynamique cadre d'échange aux expériences des personnages. Tel est l'avis de Amadou Hampaté Bâ cité par Ntji-Idriss Mariko: « *De même que la beauté d'un tapis tient à la variété de ses couleurs, la diversité des cultures et des civilisations fait la beauté et la richesse du monde (...)* » (Ntji-Idriss, 2005: 7). L'hybridité linguistique devient une arme efficace de construction d'un monde nouveau fondé sur l'équilibre des valeurs humaines.

#### Mots clés

Interférences linguistiques-structures hétérogènes-structures internes-variabilités linguistiques-phrases hybrides.

#### Abstract

This reflection focuses on the internal structures of words and sentences in *Life and a Half and The Seven Solitudes of Lorsa Lopez* by Sony Labou Tansi. While the formation of words and sentences follows the model of standard French, lexicon and discourse are hybrid because the lexical and discursive elements associated with those of French are borrowed from various Western and local languages. Phenomena of contacts, linguistic interferences have formed heterogeneous structures which create a dynamic framework of exchange for the experiences of the characters. Such is the opinion of Amadou Hampaté Bâ quoted by Ntji-Idriss Mariko: “*Just as the beauty of a carpet is due to the variety of its colors, the diversity of cultures and civilizations makes the beauty and the richness of the*

*world (...)*” (Ntji-Idriss, 2005: 7). Linguistic hybridity becomes an effective weapon for building a new world based on the balance of human values.

### Key-words

Linguistic interferences-heterogeneous structures-internal structures-linguistic variations-hybrid sentences

### Resumen<sup>1</sup>

Esta reflexión se centra en las estructuras internas de las palabras y oraciones en *La Vie et Demie et Les Sept Solitudes de Lorsa Lopez* de Sony Labou Tansi. Si bien la formación de palabras y oraciones sigue el modelo del francés estándar, el léxico y el discurso son híbridos porque los elementos léxicos y discursivos asociados con los del francés se toman prestados de varios idiomas occidentales y locales. Fenómenos de contactos, interferencias lingüísticas han formado estructuras heterogéneas que crean un marco dinámico de intercambio para las vivencias de los personajes. Tal es la opinión de Amadou Hampaté Bâ citada por Ntji-Idriss Mariko: “Así como la belleza de una alfombra se debe a la variedad de sus colores, la diversidad de culturas y civilizaciones hace la belleza y la riqueza del mundo (...).” (Ntji-Idriss, 2005: 7). La hibridez lingüística se convierte en un arma eficaz para la construcción de un nuevo mundo basado en el equilibrio de valores.

### Palabras clave

-Interferencias lingüísticas -estructuras heterogéneas -estructuras internas - variaciones lingüísticas -Oraciones híbridadas.

### Pour citer cet article :

SIONGO , N'golo Koné (2023), Hybridation phrastique et métissage culturel dans *La Vie et demie et Les Sept Solitudes de Lorsa Lopez* de Sony Labou Tansi, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 1(2), 497-511. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

### Pour citer le numéro :

MARTIN, Justine, SOLTANI, El-Mehdi et YAO, Jean-Marc Yao, (2023), Numéro -Spécial- Varia-, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 1(2), 580p. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

---

<sup>1</sup> Résumé en espagnol

## **Introduction**

L'hybridation linguistique ou encore « métissage linguistique » (B. Pöll ; E. Schafroth, 2001, p.47) occupe aujourd'hui une place importante dans les productions linguistiques et littéraires. Elle met en question la délimitation des structures des mots et des phrases. Aussi permet-elle d'appréhender l'écriture moderne et même postmoderne pour être située dans l'actualité d'un débat portant sur l'esthétique et la créativité langagière qui sont fonctions des rapports en perpétuelle mutation que les sociétés entretiennent entre elles. C'est ici que trouve son intérêt le sujet : Hybridation phrastique et quête d'humanisme dans *La Vie et demie* et *Les Sept Solitudes* de Lorsa Lopez de Sony Labou Tansi.

Malgré les études qui lui ont été consacrées, la créativité hybride dans les échanges linguistiques reste une curiosité langagière qui suscite encore des interrogations : Comment Sony s'approprie-t-il les signes linguistiques dans ses productions littéraires? En des termes plus simples, quelle forme le français épouse-t-il dans les œuvres de Sony? Et quelles sont les motivations qui sous-tendent son choix?

Un tel choix d'écriture viserait à montrer que d'une part, les formes variées du français en Afrique riment avec la pluralité des cultures et de l'autre, l'avenir du français n'est plus à rechercher depuis son centre d'émission mais plutôt doit plutôt son dynamisme à cette nouvelle forme qui naît sous les tropiques.

L'appropriation de la langue française passe, souvent, par la sélection de certaines lexies qui entrent dans la construction des phrases.

### **1. La sélection du lexique, un procédé d'inculturation de la phrase française**

Les mots qui entrent dans la construction de la phrase française obéissent à un certain déterminisme mental de sorte que la présence d'un constituant induit automatiquement celle de l'autre. Le concept de déterminisme a occupé une place importante dans les travaux de l'anthropologue américain Sapir-Whorf pour qui, en linguistique, la façon dont une personne pense est fortement influencée ou déterminée par la structure sémantique de la phrase qui, elle-même, est tributaire du mot de la langue sélectionnée.

Avec Sony, la logique de cette structure mentale est déconstruite à cause de la sélection de morphèmes qui ne conviennent pas à l'environnement, c'est-à-dire aux traits de sous-catégorisation des lexiques. Et quand ce principe n'est pas respecté, cela déconstruit la structure sémantique de la phrase.

(1) *Dans ce pays les lèvres ne font pas le moine.* (L.P.S, p.13)

Le choix du morphème sur l'axe paradigmatique se fait en tenant compte de certains paramètres. Les traits de sous-catégorisation font des restrictions quant au choix de sélection des mots.

Le moine se vêtit de tenue spécifique qui permet de le distinguer des autres humains. Les mots de la formule "*les habits ne font pas le moine*" sont si soudés qu'ils constituent un ensemble indissociable dans cet usage. Quand un seul élément s'y trouve substitué par un autre constituant, l'ensemble se déstructure. On devrait lire donc:

(1a) *Dans ce pays les habits ne font pas le moine.* (p.13-L.P.S)

Cet autre exemple qui suit illustre aussi bien que le précédent le caractère hybride des phrases de Sony.

(2) *Le vagin, c'est la parole du Seigneur en chair et en eau.* (L.S.S.L.L, p.77)

Les morphèmes "*vagin*" et "*eau*" sont certes tous des noms mais ils ne possèdent pas les mêmes traits de sous-catégorisation.

-eau [ +nom commun ; +liquide ]

-chair [ +nom commun ; +solide ]

-vagin [ +nom commun ; +solide ]

Se fondant sur ces caractéristiques, le morphème "*eau*" ne peut se substituer à "*vagin*".

On peut alors poser les équations suivantes :

« *Vagin* » égal à « *chair* » mais « *vagin* » n'est pas égal à « *eau* ». Le lexème "*eau*" pourrait être remplacé par un autre qui ait les mêmes traits que "*vagin*". Ce mot peut être "*peau*" ou "*os*" etc.

On écrira donc :

(2a) *Le vagin, c'est la parole du Seigneur en chair et en peau / os* etc.

L'exemple qui suit se différencie de ceux contenus dans les phrases ci-mentionnées.

(3) *Ne laissez nulle place dans votre cœur où la joie ne passe et ne repasse.* (L.P.S, p.48)

L'insertion du morphème "*joie*" dans cette phrase "casse" sa structure. En effet, le nom *joie* se caractérise par les traits [ +nom abstrait ; -animé ]. Comme tel, le référent de ce nom ne peut se déplacer. Or à moins d'un emploi métaphorique, "*passer*" est un verbe qui n'accepte que des sujets

« +animé ». Il faut choisir un autre nom dont le signifiant est capable de mouvement.

Comme la phrase « *Ne laissez nulle place dans votre cœur où la joie ne passe et ne repasse.* » n'est pas acceptable, Sony devrait plutôt écrire « *Ne laissez nulle place dans votre cœur où la main ou le pied ou la tête etc. ne passe et ne repasse.* » parce que ces noms possèdent non seulement les traits animés mais ils sont aussi vivants. De ce fait, ils peuvent exécuter alors un mouvement.

Il est des verbes qui n'entrent pas dans le même paradigme, c'est-à-dire qui n'acceptent pas le même environnement mais qui se substituent les uns aux autres sous la plume de Sony.

Si les traits que possèdent les morphèmes et qui permettent de les sous-catégoriser dans la langue française ne sont pas respectés, cela déstructure les phrases qui les contiennent.

## **2. Les difficultés d'articulation de certains phonèmes, l'expression de la couleur locale des textes de Sony**

Partant du principe qu'il n'est pas de langue que les locuteurs ne manient sous des formes diversifiées, Françoise Gadet énonce que les sociolinguistes « saisissent cette différenciation en parlant de variétés pour désigner différentes façons de parler, de variation pour les phénomènes diversifiés en synchronie, et de changement pour la dynamique en diachronie. » (F. Gadet, 2003, p.7)

Le traitement de la diversité dialectale du concept de variation a été introduit et conceptualisé dès les premiers travaux de William Labov. On considère ces travaux comme fondateurs du concept moderne de « variation ». A sa suite, **J-L. Calvet (1981, p.47)** définira ce phénomène linguistique en ces termes : « Il y a variable linguistique lorsque deux formes différentes permettent de dire "la même chose", c'est-à-dire lorsque deux signifiants ont le même signifié et que les différences qu'ils entretiennent ont une fonction autre, stylistique ou sociale.» Le projet de William Labov consiste à rendre compte de la langue d'une communauté linguistique à travers l'étude des variations qui s'y trouvent. Et pour cela, il cherche des variables linguistiques dont il fait l'hypothèse qu'elles sont liées à des caractéristiques sociales telles que les conditions de production de leurs discours.

Dans la littérature francophone, on a pris l'habitude de classer, suivant E. Coseriu (1969, p.154) les variations en fonction de plusieurs paramètres : le temps (ou la variation diachronique), l'espace (ou la variation diatopique), les caractéristiques sociales des locuteurs (ou la

variation diastratique) et les activités qu'ils pratiquent (ou la variation diaphasique).

Depuis les travaux de W. Labov (1978, p.148), progressivement les variétés linguistiques feront l'objet d'attention particulière dans les études linguistiques. On s'attachera à décrire les variétés linguistiques en les mettant en rapport avec les structures sociales telle l'institution familiale, sociale, économique, professionnelle, politique, les représentations, l'idéologie véhiculée, etc. Il est sans équivoque que la réalisation des phonèmes est liée à la situation de communication. Cela implique que le « sujet parlant ne s'exprime pas de la même manière en toute circonstance : il intervient dans ses propos, des variations liées à son statut socio-économique, et même à son environnement spatial et professionnel. » Le psychologue Brühler (1976, p.26) attribuera au code linguistique un double rôle : une fonction « représentative » de transmission de sens et une fonction « expressive » dans la mesure où certaines variations dans le langage indiquent des traits distinctifs du locuteur, comme sa région d'origine, son niveau d'éducation, sa compétence linguistique. Le langage constituerait un signe de reconnaissance sociale, autant qu'un instrument de communication.

Des mots repérés dans certaines phrases de Sony s'inscrivent dans la logique des propos de ces sociolinguistes. En effet, des personnages sont dans l'incapacité de prononcer certaines lettres du français à cause de l'influence culturelle ou de la connaissance très approximative de la langue française. Ainsi créent-ils de nouvelles lexies en insérant des phonèmes à la place d'autres phonèmes. À titre d'exemples, des noms, des adjectifs et des verbes sont volontairement déformés par des personnages de Sony qui sont incapables ou du moins qui ont des difficultés de prononcer correctement certains phonèmes. Le procédé qui consiste à remplacer le phonème « *b* » par « *v* » dans les phrases françaises qui suivent a pour objectif de donner une coloration locale aux textes qui les contiennent ; c'est-à-dire d'adapter le français au contexte congolais.

(4) *Depuis que sa troupe de vougeurs de reins a quitté Nsanga-Norda, la ville se vide au profit de votre vordel.* (L.S.S.L.L, p.129)

(4a) *Depuis que sa troupe de bougeurs de reins a quitté Nsanga-Norda, la ville se vide au profit de votre bordel.*

(5) *Fermez votre vouche, monsieur, lui répond le policier sans même le regarder.* (L.S.S.L.L, p.183)

(5a) *Fermez votre bouche monsieur, lui répond le policier sans même le regarder.*

D'autres noms ont été dénaturés par la substitution de phonèmes et cela crée des noms inconnus de la langue française.

(6) *L'autre mot que Sarngata Nola n'a jamais de sa vie su bien prononcer est gendarmerie lui disait **gendaramerie**.* (L.S.S.L.L, p.183)

Le phonème / a / entre le / r / et / m / opposent « *gendaramerie* » à « *gendarmerie* » consigné dans les dictionnaires de la langue française.

(7) *Il disait toujours **gendadmairie**.* (L.P.S, p.23)

La rupture interne est liée à l'ajout de la lettre / d / qui se substitue au / r / d'une part et de l'autre, au diphtongue / ai / qui remplace la lettre / e / muette dans le mot « *gendarmerie* ». Il y a alors rupture dans la structure interne de ces mots dont l'orthographe relève de la pure invention de Sony. Cette nouvelle écriture de ces noms participe de la déconstruction des phrases qui les renferment.

(8) *De ses propres mains, il repeignit en toute hâte l'ancienne appellation : « **Plazia de la Poudra** » que les mauvaises mains avaient toujours truitée et trafiquée en « **Plazia de la Puta** »* (L.S.S.L.L, p.57)

Le morphème *Poudra* d'origine étrangère est déconstruit par la substitution du phonème / d / en / t / et par la suppression des phonèmes / o / / r /. Ainsi parvient-il à transformer « *Poudra* » en « *Putra* ».

(9) *Mais pas d'Afrique, s'il vous plaît! Pas d'Afrique dans ce match de **foot-bas** qui opposent deux parenthèses.* (L.P.S, p.5)

(9a) *Mais pas d'Afrique, s'il vous plaît! Pas d'Afrique dans ce match de **foot-ball** qui opposent deux parenthèses.*

La structure de ce mot impose la combinaison des morphèmes lexicaux *foot* et *ball* séparés par le trait d'union pour former le nom « *foot-ball* » mais nous lisons plutôt *foot-bas*; le morphème "*ball*" est substitué par "*bas*" donc il y a rupture dans sa structure interne.

Outre les noms propres et les noms communs, certains adjectifs qualificatifs ne dérogent pas au principe de la déconstruction interne.

(10) *C'est un **von** chiffre.* (L.S.S.L.L, p.96)

(11) *Et même si j'avais été Elmano Zola, je n'aurais pas commis la **superve** sottise de me laisser tuer sous le nom d'une femme.* (L.S.S.L.L, p.96)

Dans l'écriture des adjectifs "*bon*" et "*superbe*", Sony a substitué la lettre / b / par / v / et par le principe de la substitution, il les a ainsi déconstruits. On devrait lire :

(10a) *C'est un **bon** chiffre.*

(11a) *Et même si j'avais été Elmano Zola, je n'aurais pas commis la **superbe** sottise de me laisser tuer sous le nom d'une femme.*

Enfin, des verbes, sous la plume de Sony, sont déformés parce qu'il y a changé le phonème / b / par / v /.

(12) *Je vous demande de la **voucler**, dit le policier.* (L.S.S.L.L, p.184)

(12a) *Je vous demande de la boucler dit le policier.*

La permutation des lettres dans ces morphèmes déconstruit leur structure interne et de cette déconstruction naissent de nouvelles structures dont la face matérielle se manifeste par la création de nouvelles lexies. La forme de ces nouveaux mots les oppose aux anciens auxquels ils se substituent désormais dans le parler des personnages de Sony. La substitution, rappelons-le, consiste à remplacer un élément A d'une construction donnée par un élément B. Autrement dit, cette opération consiste à remplacer un segment phonique de la chaîne du langage par des segments de même classe de façon à constituer d'autres mots de la langue ainsi qu'à dégager des distinctions linguistiques pertinentes.

Après avoir déconstruit la structure interne de certains mots par la substitution de phonèmes par d'autres, Sony déconstruit aussi des phrases par l'usage qu'il fait des prépositions.

### **3. L'alternance codique ou l'interférence d'autres langues dans les textes de Sony**

Les personnages des œuvres littéraires de Sony utilisent des mots empruntés à des langues autres que le français au cours de leurs différents échanges. Ceci est un emprunt. Il y a « emprunt, pour E. Biloa (2007, p.177), quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunt.» Ce phénomène linguistique se définit comme un transfert d'éléments d'une langue à une autre. L'emprunt vient suppléer toujours un vide, un manque à gagner qui handicape l'usager d'une langue donnée.

Louis Deroy s'est intéressé aussi à l'emprunt et il en a donné une autre définition, qui loin de contredire celle proposée par E. Biloa, la précise davantage:« l'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté.» (L. Deroy, 1956, p.37) À travers cette citation on comprend que l'emprunt est un processus de transmission des unités linguistiques qui implique quatre facteurs: l'action d'emprunter, la chose empruntée, le prêteur et l'emprunteur.

Cette conception résume, en fait, la définition superficielle de ce processus. En effet, une analyse plus poussée nous mène à nous interroger sur certains aspects plus profonds. Il s'agit, ici, de concevoir l'emprunt comme « l'imitation d'une unité lexicale d'une autre langue qui sera ensuite adaptée, à des degrés divers dans la langue d'arrivée.» (N. Lovecchio, 2008, p.25) Les propos de N. Lovecchio montrent que l'on a affaire à une situation

où le locuteur d'une langue donnée découvre des concepts qui ne sont pas disponibles dans son répertoire lexical pour dénommer certains objets.

La lexie empruntée peut intégrer et être adaptée par la langue emprunteuse. Si elle n'est pas adaptée, sa forme reste rigide à l'influence de l'environnement et ce mot est dit néologisme. D'après L. Guilbert (1975, p.73), « Un mot d'origine étrangère cesse d'être néologique à partir du moment où il est entré dans le système linguistique de la langue d'accueil, c'est-à-dire quand, précisément, il cesse d'être perçu comme terme étranger. » Dans les textes de Sony les items et les expressions empruntés ont certes intégré le français mais ils n'ont pu s'y adapter parce que leurs formes tranchent avec celles du français classique. En conséquence, ils provoquent un arrêt dans la structure de la phrase dans laquelle ils sont insérés. Les modes d'utilisation des mots empruntés aux langues diffèrent selon les contextes.

On parlera d'intrusion si l'emprunt ne concerne qu'un lexique ou une expression à d'autres langues et de juxtaposition si l'on met immédiatement, côte à côte, deux phrases l'une construite d'après le modèle de la langue française et l'autre provenant d'une autre langue sans la médiation d'un mot-outil.

(13) *Mains croisées sur le cœur, le Requiescat in pace dans la version des danseurs de la belle des Belles, le Notre père, l'ave Maria les larmes, la minute de silence cette fois déchirée par les clairons, les cornemuses, les trompettes, les pétarades, les tatatitata, les voum-voum, les bang-bang.* (L.S.S.L.L, P83)

Ces expressions latines ont intégré la structure de cette phrase française mais leur forme latine demeure. Leur présence constitue une sorte de rupture dans l'organisation des chaînons de cette phrase française parce que le lecteur francophone s'y attendait le moins.

Des mots anglais et espagnol insérés dans des phrases de Sony brisent l'harmonie de leurs structures donnant ainsi à ces énoncés un caractère hybride.

(14) *Pendant trois bonnes minutes, le colonel Greenman écoute, balançant continuellement des oui de la tête avant de lâcher le « compris » final suivi de « your majesty »* (L.V.D, p.54)

(15) *Les savants de «Queen-City» pensaient qu'elle se nourrissait des protéines qu'elle-même fabriquait...* (L.S.S.L.L, P.104)

(16) *De ses propres mains il peignit en toute hâte l'ancienne l'appellation : « Plazia de la poudre » que les mauvaises mains avaient truitée et trafiquée en « Plazia de la puta »* (L.S.S.L.L, p.57)

L'insertion des expressions anglaises « *your majesty* » / « *Queen-City* » et espagnoles « *Plazia de la poudra* » / « *Plazia de la puta* » placées entre guillemets dans les phrases marquent la frontière qui les sépare des autres éléments qui constituent l'environnement. Elles constituent des cas d'arrêt dans leurs structures car elles ont été transplantées dans ces environnements. Les signes de ponctuation qui délimitent ces segments provoquent la déstructuration des énoncés qui les contiennent. En effet, les guillemets sont la manifestation linguistique que ces groupes nominaux n'acceptent pas l'environnement dans lequel ils baignent puisque la présence de ces guillemets justifie qu'ils ne sont pas dans leur milieu naturel. Autrement dit, ces groupes nominaux sont prononcés avec un accent anglais ou espagnol dans ces phrases françaises et cela explique leur caractère invariable. Il y a donc rupture dans les structures des phrases qui les contiennent.

Sony transpose aussi des séquences ou des propositions entières d'autres langues dans les phrases françaises. Ce phénomène linguistique est défini par A. Tonye (2003, p.206) comme « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux. »

Cette juxtaposition se manifeste dans la phrase de Sony de deux façons:

Séquence de la proposition de la langue française + séquence de la proposition de la langue empruntée.

(17) *On disait que c'était la langue des fous. Article deux : Gronaniniata mésé botouété taou-ntaou, moro metani bamanasar karani meta yelo yelomanikatana.* (L.V.D, p.128)

Le lecteur, dans ces conditions, s'il veut pouvoir lire et comprendre le message, il doit être bilingue : Il doit être, à la fois, usager de la langue française et de la langue étrangère transcrite. La deuxième éventualité se présente comme suit :

Ø + séquence de la proposition de la langue empruntée.

(18)-*Voueza nazo dashé cala ma ni libertana. Okom pourassé akari brouma soum! Soum soumpra, soumprana mani manouméni.* (L.V.D, p.54)

On note dans cet exemple que le message est entièrement transcrit en langue étrangère : le kinkongo. Le lecteur de l'œuvre de Sony n'a d'autre choix que d'être un usager de la culture kikongo puisque toute langue naturelle est sous-tendue par une culture. Cette séquence est-elle une phrase simple ou une phrase complexe ? Le rythme de ces énoncés strictement lié à la ponctuation laisse deviner que l'on a affaire à des propositions simples.

Ce choix de Sony est intentionnel. Devésa J.M. dévoile que c'était pour lui une nécessité vitale et non un exercice de style.

Ainsi lors d'un entretien, dira-t-il : « de ses premières années passées au village, au contact des anciens, Sony a hérité d'une grande maîtrise du kikongo. Son amour pour le kikongo est naturel. Son âme est pétrie du kikongo car il s'est abreuvé de sa sève. » (J.M. Devésa, 1996, p.61)

Cette construction phrastique du kikongo dans un contexte purement français est une invitation de Sony à la cohabitation de toutes les langues naturelles. Il part du principe que toutes les langues s'équivalent, aucune langue n'est supérieure à l'autre. La structure des phrases kikongo s'est déteinte, de manière consciente ou inconsciente, sur la réalisation de certaines phrases françaises sous la plume de Sony.

#### **4. La superposition des structures des phrases françaises et "kikongolaises", le résultat de l'influence de l'éducation traditionnelle reçue par Sony**

Sony, des fois, peut reprendre un terme qui, du point de vue du sens, est déjà exprimé implicitement par le terme précédent : le verbe. Cette reprise induit le phénomène de la superposition des structures des phrases de la langue française et surtout des langues étrangères : « *Dans la langue de ma mère est posé le langage un sous langage, sous le dire un sous-dire qui agit de même manière que le sucre dans l'amidon : il faut mâcher fort pour qu'il sorte.* » Illustrons cette idée par les exemples suivants :

(19) *Des tas de bestioles y étaient venues dormir un sommeil de penseur.* (L.L.S.L, p.98)

Dans cette phrase, l'auteur construit le syntagme verbal de la sorte : « dormir son sommeil ». Cette construction paraît insolite puisque le verbe dormir signifie à lui seul « être dans un état de sommeil ». Cette construction pléonastique donne l'impression qu'un sommeil est un être vivant que l'on peut faire dormir. Dans ce cas la phrase devrait être reconstruite de la manière suivante :

(19a) *Des tas de bestioles étaient venues faire dormir un sommeil de penseur.*

Ce n'est pas cette idée que le romancier veut communiquer puisque ceux qui dorment sont le SN « Des tas de bestioles ». Comment ce SN peut-il dormir ? De telles constructions phrastiques mettent l'accent sur la profondeur du sommeil. Pourquoi l'auteur traduit-il cette idée par une telle construction ? Serait-il influencé par la construction espagnole qui exige pour le verbe dormir le SN « sommeil » ? Il s'agit de l'expression « dormir la siesta » qui signifie « faire la sieste ». L'idée de sommeil profond n'est pas toujours évidente. Pour traduire l'idée de sommeil paisible, l'auteur

devrait changer la classe grammaticale du syntagme en y introduisant la préposition « de ». On a plus affaire à un SN mais à un SNP. (19b) *Des tas de bestioles y étaient venues dormir d'un sommeil de penseur.*

Cette construction phrastique répond à la question « Comment les bestioles étaient-elles venues dormir ? Selon le contexte, elles ne dormaient profondément, mais éternellement. Dans ses phrases négatives et relatives, Sony adopte la même technique.

(20) *Je ne veux pas mourir cette mort, dit la loque-père. (LV.D, p.13)*

En observant l'énoncé n°20, l'attention est portée sur le SN « mourir sa mort ». Cette construction est irrégulière car dans le meilleur des cas « dormir » ne peut avoir pour argument qu'un SNP introduit par la préposition « de ». Quel sens peut produire la phrase 20? L'énoncé n°21 peut se prêter à plusieurs interprétations possibles. Il peut vouloir dire, « je refuse de mourir de cette manière. C'est le sens le plus évident puisque la phrase est prononcée par une loque-humaine comme l'atteste le SN « la loque-père ». C'est pendant que le Guide Providentiel arène des coups à Martial que celui-ci prononce cette phrase.

Si l'on éloigne l'énoncé de son environnement linguistique, il peut signifier « je ne veux pas tuer cette mort ». Et cette phrase ne peut avoir de sens que dans un conte ou ne fable où l'on peut voir la mort en face et même lui parler. Le sens de la phrase devrait être renforcé par l'insertion de la préposition « de » : mourir la mort de quelqu'un. Comment interpréter cette nouvelle réalisée ? Elle peut s'entendre « nombreux sont ceux qui voulaient mourir comme Martial ou nombreux sont ceux qui voulaient venger la mort de Martial. Le contexte nous situera davantage. Analysons le cotexte gauche.

(21) *Le jour où l'Université de Yourma protesta contre la politisation inconditionnelle des diplômés, le Guide Henri-au-Cœur-Tendre, donna l'ordre de tirer, les trois mille quatre-vingt-douze entrèrent tous dans la mort de Martial, puisque le soir du 20 décembre, on les vis marcher dans les rues, brandissant des drapeaux de sang, avec leurs blessures qui saignaient toujours. (LVD p.86)*

Quant au cotexte droit, il donne :

(22) *Beaucoup enviaient les étudiants et tous ceux que les guides faisaient fusiller. (LVD, p.87)*

Ces différents cotextes établissent clairement que les personnes tuées revenaient toujours à la vie comme le fit Martial. Figure charismatique de l'opposition au pouvoir au pouvoir du Guide Providentiel, après son assassinat par ce dernier. Martial, tué à plusieurs reprises par le Guide refuse de mourir et continue de revivre. Le cotexte précise cette idée car beaucoup

voulaient vivre l'expérience d'une telle mort. La transformation suivante éclaire bien le sens de la phrase:

(23) *Nombreux étaient maintenant ceux qui voulaient mourir la mort de Martial pour avoir l'occasion de repasser dans la vie après la mort.* (LVD, p.86-87)

(23a) *Nombreux étaient maintenant ceux qui voulaient mourir **comme** Martial pour avoir l'occasion de repasser dans la vie après la mort.*

Il est possible d'insérer la préposition entre le verbe « mourir » et le groupe nominal « la mort ». Cela donne :

(23b) *Nombreux étaient maintenant ceux qui voulaient mourir **de** la mort de Martial pour avoir l'occasion de repasser dans la vie après la mort.*

En remplaçant « Martial » par d'autres items, le même phénomène se produit en 22 sauf que le sens est différent.

La présence de la préposition modifie le sens de la phrase n°24.

(24) *Si vraiment tu es mort ma mort, je mourrai la tienne au moment venu.* (LSSLL, p.181)

Cette expression ne signifie pas « mourir comme Estina Bronzario » mais « mourir à la place Estina Bronzario »

Voici pourquoi Charles Bazell écrit : « Le sens implique un choix ; le sens d'un morphème est ce qui contribue au contenu d'une phrase. » (C.Bazell, 1974, p.12)

Un même signe peut prendre différents sens dans le contenu des phrases dans lesquelles il est employé .Comme aucune unité linguistique, dans la phrase, n'indique sa valeur sa valeur sémantique réelle, référons-nous au contexte. La recherche du sens devient « un processus de contextualisation » (C. Bachmann, 1991, p.43)

C'est après avoir appris la nouvelle de l'assassinat de Estina Bronzario, le tueur à gage qui devrait l'assassiner, a refusé de commettre un tel acte. Il ne veut donc pas mourir comme Estina Bronzario mais « mourir pour elle.»

Par le principe de l'induction, toutes ces phrases semblent être réalisées selon le modèle de construction des phrases de sa langue maternelle parce que « mourir sa mort » est le calque du kikongo « kufwa lufwa » (G. Ngal, 1982, p.140).

### **Conclusion**

Les approches d'analyses linguistiques convoquées ont conclu que les textes extraits de *La Vie et Demie* et de *Les Sept Solitudes* de *Lorsa Lopez* de Sony ont des formes très variées qui se manifestent par la présence de morphèmes, de mots, d'expressions et de phrases appartenant à des langues différentes.

Cela confirme ces propos de M. Bakhtine (1984, p.73) pour qui tout langage littéraire est « un hybride linguistique car imaginatif et produit d'une créativité ».

Bien des lexies et des phrases de ces œuvres présentent une structure hybride dans la mesure où certains sont traversés par diverses langues. Cette harmonieuse cohabitation des structures grammaticales des différentes langues qui y sont présentes est symptomatique d'un monde dans lequel la diversité des cultures se révèle comme un facteur d'enrichissement mutuel et de promotion des cultures qui sous-tendent ces langues. La notion d'hybride implique donc un rejet de la règle classique de la formation lexématique et discursive et favorise un échange interlexématique et interdiscursif vivant sont à l'intérieur du texte. Elle accentue la liberté créatrice et devient une source de combinaisons inédites et fécondes. Dans le champ de la sociolinguistique, l'hybride linguistique renvoie à une langue mixte où les emplois des locuteurs vacillent entre les frontières de plusieurs langues.

Ce phénomène linguistique traduit le dynamisme et la vitalité des langues qui cohabitent. L'écrivain ne vise plus la norme standard mais une norme individuelle. La transgression re-créatrice de la langue française participe du processus de son appropriation. L'écrivain en général et Sony en particulier n'a pas pour souci majeur de s'approprier seulement la langue française mais surtout de l'appivoiser. En s'écartant volontairement de la norme standard, en violant délibérément les règles du bon usage, Il fait de la langue commune un dialecte individuel, il l'approprie, et en même temps, se l'approprie. Il aspire à un style singulier qui le distingue des autres écrivains. Sa volonté de façonner à sa guise la langue française est contenue dans ces propos de J.A. Mfoutou (1988, p.153) « Nous sommes les locataires de la langue française. Nous payons régulièrement notre loyer. Mieux même: nous contribuons aux travaux d'aménagement dans la baraque. Nous sommes en partance pour une aventure de co-appropriation ». Les francophones ont la latitude de faire un usage particulier de la langue française pourvu qu'il puisse traduire leurs expériences au cours des divers échanges.

### **Références bibliographiques**

ABDELLAH-PRETCEILLE, Martine, (1986), *Vers une pédagogie interculturelle*. Paris : Publications de la Sorbonne , 320p.

BAKHTINE, Mikhaïl, (1984), *Esthétique de la création verbale*, Préface de Tzvetan Todorov, traduit du russe par Alfreda Aucouturier, Paris, Gallimard. Revue Sciences, Langage et Communication Vol 2, p.17-26

- BAZELL, Charles Ernest, (1947), « Trois conceptions erronées de la notion de grammaticalité » dans *La linguistique en Grande-Bretagne dans les années soixante*, Langages, 34 pp. 11-16
- BILOA, Edmond, (2007), *Le Français des romanciers négro-africains : Appropriation, variationisme, multilinguisme et norme*, Paris, L'Harmattan, 443p
- BRÜHLER, Karl, (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Minit, 463p
- CALVET, Louis-Jean, (1981), « Les langues véhiculaires » dans *L'information grammaticale* Paris, P.U.F., 12 p.p 42-53
- COSEU, Eugenio, (1969), *Einführung in die strukturelle Linguistik*, Tübingen, Narr, 1969, p.426
- DEROY, Louis, (1956), « L'emprunt linguistique », Paris, dans *Les Belles Lettres*, 470 pp.28-52
- DEVESA, Jean-Michel, (1996), *Sony Labou Tansi, écrivain de la honte et des rives magiques du Kongo*, Paris, L'Harmattan, 379p
- GADET, Françoise, (2003), « La Variation sociale en français », dans *Etude de linguistique franco-canadienne*. Paris, Hachette.
- GUILBERT, Louis, (1975), *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- LIPOU, Antoine, (2001), « Normes et pratiques scripturales africaines » dans *Diversité culturelle, et linguistique : Quelles normes pour le français ?* Beyrouth, Agence Universitaire de la Francophonie.
- LOVECCHIO Nicolas, 2008, *L'intégration des anglicismes dans le champ de la sociolinguistique : le cas du lexique labovien en français*, Master 2 linguistique soutenu en juin 2008 sous la direction de M. André Thibault, UFR de langue française, Université Paris Sorbonne, Paris IV, 2008, 212p
- MFOUTOU, Jean-Alexis, (1988), « Le français au Congo-Brazzaville » dans *Diagonales n° 9*, Maromme, Editions Espaces culturelles, 203p
- NGAL, Georges, (1982), « Les Tropicalités de SONY Labou Tansi. Tansi » dans *Silex*, n°23, 4è trimestre 134p
- N'TJI- IDRIS Mariko ; AMADOU Touré, 2005, « Amadou Hampaté Bâ, homme de Science et de sagesse » dans *Mélanges pour le centième anniversaire de la Naissance d'Hampaté Bâ*, Nouvelles Editions Maliennes, Paris-Bamako, 1p, 250p
- PÖLL Bernhard ; SCHAFROTH Elmar, 2009, « Norme et hybridation linguistique en francophonie », dans Actes de la section 6 du congrès de l'association des francoromanistes allemands, Augsbourg, 24-26 septembre 2008, l'Harmattan.
- TONYE, Alphonse, (2003), « La variation morphosyntaxique », dans *Assèze l'Africaine, et les Humours Calixte Beyala*, n°0157